

Délibération du conseil municipal du 31 mars 2026

L'an deux mil vingt-six le 31 mars à 18h30 le conseil municipal de Ménesqueville, légalement convoqué, s'est réuni en salle de conseil, sous la présidence de Monsieur Dominique CAHAGNE, Maire.

Présents : Mesdames FERET Béatrice, STALIN Samya, LETAILLER Catherine, JACQUES Valérie, BOUXIN Christine, Messieurs CAHAGNE Dominique, BRIDONNEAU Alain, HALLER Dylan, METOT Fabrice, FOURE Cyrille, LEBEL Jean-Claude.

Nombre de membres :

en exercice 11

présents 11

votants 11

Secrétaire de séance :

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2025

Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2025

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTATS COMPTE ADMINISTRATIF 2024	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2024	RESULTATS DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER 2025 RECETTES DEPENSES	SOLDE DES RESTES A REALISER 2025	BUDGET CCAS DISSOUS 2025	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR AFFECTATION DES RESULTATS
Résultat de la section d'investissement	-43 130,93 €		137 040,60 €				93 909,67 €
Calcul du besoin de Financement	-43 130,93 €		137 040,60 €		- €		93 909,67 €
Résultat de la section de Fonctionnement	431 450,82 €	43 130,93 €	51 915,13 €				440 235,02 €
		388 319,89					

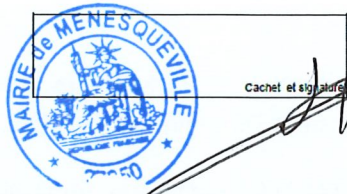
Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	440 235,02 €
Déficit à reporter (ligne 001) en dépenses d'investissement	
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	
Excédent à reporter (ligne 001) en recettes d'investissement	93 909,67 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	440 235,02 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

Fait à
Le

Délibéré par le
Le



Nombre de membres en exercice :

Présents :

Suffrages exprimés :

Abs : Pour : Contre :

Date de la convocation :

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Secrétaire de séance,
Christine BOUXIN

Le Maire,
Dominique CAHAGNE

